

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 34 (1889)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

5. A la critique assisteront MM. les chefs des divisions d'armée, des brigades, des régiments, ainsi que les autres officiers supérieurs désignés par les divisionnaires. Les compagnies de guides s'y rendront pour le service de police de l'emplacement.

Lausanne, août 1889.

*La Direction des manœuvres :*

LECOMTE,  
colonel - divisionnaire.

Voici l'effectif des classes d'âge des bataillons de landwehr neuchâtelois appelés au cours de répétition de septembre prochain :

	<i>Bataillon 19 L.</i>				<i>Bataillon 20 L.</i>			
Major,	1				1			
Capitaine-adjutant,	1				1			
Quartier-maitre,	1				1			
Médecin,	1				2			
Adjudant-s.-officier,	1				1			
Caporal trompette,	1				1			
S.-offic. armement,	—				1			
» infirmiers,	1				2			
Infirmiers,	—				4			
Brancardiers,	2				3			
Armuriers,	—				3			
Tambour-major,	—				1			
Total, état-major,	8	Bataillon : 468.			21	Bataillon : 440.		
Compagnies	I.	II.	III.	IV.	I.	II.	III.	IV.
Capitaines,	1	1	1	1	1	1	1	1
1 <sup>ers</sup> lieutenants,	2	3	1	2	—	1	3	2
Lieutenants,	1	—	1+1 Elite	1	2	1	—	—
Serg.-majors,	1	2	—	2	—	1	1	1
Fourriers,	1	2	1	—	2	—	1	1
Sergents,	7	8	6	7	7	6	3	6
Caporaux,	2	4	5	4	3	5	2	1
Trompettes,	2	1	4	2	4	4	1	3
Tambours,	3	2	2	1	3	3	3	2
Soldats,	97	98	93	86	91	92	81	80
Total,	107	119	116	106	113	114	96	96



NOUVELLES ET CHRONIQUE

Quelques journaux avaient dit que le Département militaire fédéral avait soumis à la commission du fusil de petit calibre les critiques formulées contre cette nouvelle arme par M. Hebler, professeur,

dans des articles publiés par divers journaux de Zurich et de Lucerne.

On écrit à ce sujet de Berne, dit la *Revue*, que la commission d'études du fusil de petit calibre s'est réunie la semaine dernière afin de discuter certains points spéciaux demeurés en suspens. Il s'agissait notamment du magasin, de l'appareil de mire et de la charge, sur lesquels on n'était pas encore absolument fixé. La commission a pris à ce sujet des décisions définitives. Elle a pu aussi se convaincre, par les résultats d'une série d'expériences, que la nouvelle poudre sans fumée pouvait être employée avec le vetterli actuel. Quant aux critiques dont la nouvelle arme a été l'objet de la part de M. le professeur Hebler, la commission ne s'en est nullement inquiétée. Elle a pu se convaincre que ces critiques ne portaient pas, M. Hebler n'étant manifestement pas renseigné sur l'arme qui a été adoptée.

---

Le Conseil fédéral a ordonné la construction immédiate dans la commune de Kriens (non loin de Lucerne) de trois arsenaux mesurant chacun 54 mètres de longueur sur 21 mètres de largeur; ils seront établis à côté de l'arsenal déjà existant, derrière l'Allmend. D'un autre côté, le Conseil d'Etat de Zoug a décidé, sous réserve de l'approbation du Grand Conseil, de se charger de la construction d'un arsenal fédéral.

La Confédération a aussi l'intention de créer sept nouveaux dépôts de poudre à Schwytz. Les plans sont faits et adoptés. Cinq seront placés au lieu dit le Schlund et les deux autres dans le voisinage du pont de Souvarow, derrière Schönenbuch.

---

Le Conseil fédéral a nommé lieutenant dans les troupes sanitaires les vétérinaires suivants qui ont passé avec succès l'école préparatoire : MM. Widmer (Coppet), Borgeaud (Vevey), Monnard (Carouge).

---

La presse s'occupe beaucoup du séjour en Suisse du général comte de Waldersee. On écrit de Lucerne à la *Nouvelle Gazette de Zurich* : « Dans un de vos derniers articles de fond vous prétendiez que le voyage du comte de Waldersee en Suisse était une manifestation dirigée contre le prince de Bismarck, tandis que d'autres prétendaient que c'était une reconnaissance d'état major. Or je sais de bonne source que quinze jours avant l'arrestation du commissaire Wohlgemuth à Rheinfelden, M. de Waldersee écrivait à M. Cattani de l'hôtel Titlis, à Engelberg, pour qu'on lui réservât un appartement et pour s'informer du jour de l'inauguration de la nouvelle chapelle protestante d'Engelberg. M. de Waldersee, qui a contribué pour la plus grande part aux frais de construction de cette chapelle, désirait vivement assister à la cérémonie de l'inauguration. Mais vint

l'affaire du commissaire de police de Mulhouse, durant laquelle M. Cattani ne reçut pas de nouvelles de M. de Waldersee. Enfin, huit jours avant le départ de l'empereur Guillaume pour le Nord, M. de Waldersee informa l'hôtelier de Titlis qu'il arriverait à Engelberg au commencement d'août et qu'il se proposait d'y faire un séjour prolongé. »

Comme on le sait, le comte de Waldersee se trouve en effet actuellement à Engelberg, après un court séjour à Lucerne. L'inauguration de la chapelle protestante a eu lieu dimanche 4 août. L'honorable général, contrairement au dire de divers journaux, n'y a prononcé aucun discours.

P.-S. — Par suite du mauvais temps le général a abrégé son séjour en Suisse ; il est rentré à Berlin pour assister aux fêtes en l'honneur de l'empereur François-Joseph.

---

**Neuchâtel.** — M. le capitaine instructeur Jeannerat, à Colombier, s'est noyé en se baignant près du Chalet des Allées. Le camarade avec qui il prenait son bain, et qui ne savait pas nager, raconte qu'il a vu soudain disparaître M. Jeannerat. Celui-ci a dû succomber à une congestion. C'est une perte sensible pour notre corps d'instructeurs, où Jeannerat occupait une place honorable. Le zèle qu'il apportait dans l'accomplissement de ses devoirs était en bon exemple.

**Valais.** — Le comité cantonal de la Société des officiers valaisans avait organisé deux courses militaires pour étudier les passages principaux de notre frontière méridionale, au point de vue de la défense de notre territoire. Ces courses ont eu lieu les 3 et 4 août au Simplon et les 10 et 11 août au St-Bernard, sous la direction des présidents des sections allemande et française. A celle du St-Bernard dirigée par M. le major Fama, assistaient aussi MM. les majors vaudois de carabiniers Séchaud et Milliquet.

**Vaud.** — Le bataillon de recrues de la seconde école a eu une charmante fin de service. Le 31 juillet il a quitté la caserne à cinq heures. Il s'est dirigé sur Morges, où il a visité l'arsenal, puis il a pris ses cantonnements pour la nuit ; jeudi matin, départ de Gimel pour la route du Marchairuz, après escarmouche contre la cavalerie ; cantonnement le soir au Sentier ; vendredi matin, retour par le Molendruz sur Cossonay, d'où un train spécial a ramené le bataillon à Lausanne. M. le lieutenant-colonel Colombi avait la direction générale de la course.

Samedi matin a eu lieu l'incorporation des recrues vaudoises ; samedi après-midi et dimanche matin, l'inspection de l'école par M. le colonel David, commandant de la II<sup>e</sup> brigade d'infanterie, remplaçant le divisionnaire M. le colonel Ceresole, empêché par les préparatifs de la grande fête des vigneron. Dimanche après-midi, départ des deux premières compagnies pour Vevey où elles firent le service d'ordre pendant les deux premières journées de la fête ; les deux autres compagnies restées en caserne ont relevé mardi soir les deux compagnies veveysannes au moyen de volontaires.

A cette occasion ajoutons que la grande fête veveysanne a eu un

splendide succès. Aucun des cent mille spectateurs accourus de près et de loin pour l'admirer n'a été déçu. Les militaires ont pu s'y régaler entr'autres du spectacle d'un superbe corps de Cent-Suisses, de rangées de fifres et tambours, de musiques héroïques, de sections diverses, marchant, évoluant, s'alignant, exécutant, en un mot, tout un service d'école de soldat et de compagnie avec une ponctualité, une régularité et un ensemble à rendre jalouse la garde prussienne des plus beaux jours. L'ajustage si correct de ces nombreux corps et de toutes les scènes variées qu'ils ont fournies fait certainement grand honneur à la direction supérieure de la fête et à son président, commandant de la 1<sup>re</sup> division d'ailleurs, converti pour la circonstance en majestueux et laborieux abbé de la confrérie des Vignerons.

— On écrit de Bière que le cours de répétition de la cavalerie qui s'est terminé le 9 août, a marché à souhait sous les ordres de M. le colonel Wille, instructeur en chef. Les commandants des deux régiments étaient le lieutenant-colonel Testuz et le major Bernard. Le service a été des plus actifs. Dès le premier jour, les régiments ont manœuvré l'un contre l'autre avec service de sûreté en dehors de la place d'armes. Les manœuvres de brigade contre un ennemi marqué ont eu lieu lundi et mardi suivies de l'inspection. En résumé, excellente et fort intéressante école, à laquelle les guides, venus de Genève, ont aussi participé et fourni un piquant épisode de surprise de la place.

— M. Jaques Regamey-Noverraz, major d'artillerie, chef du 1<sup>er</sup> bataillon du train, gérant de la Compagnie lausannoise du gaz, est décédé à l'âge de 61 ans. M. Regamey a manifesté de grandes aptitudes administratives ; dès l'origine, il avait eu foi en l'avenir de l'éclairage au gaz ; c'est en grande partie à sa ténacité que la Compagnie doit d'avoir pu passer les jours pénibles des débuts et entrer dans sa voie actuelle de prospérité. M. Regamey fut conseiller communal, municipal, député de Lausanne, instructeur en chef du corps des cadets. C'était un officier zélé, consciencieux, actif et un excellent camarade.

---

**France.** — Les grandes manœuvres de l'automne prochain vont présenter un intérêt tout particulier. Pour la première fois, on verra opérer un corps d'armée constitué à trois divisions.

« C'est sans doute une expérience, dit la *France militaire*, dont la réussite aura pour conséquence immédiate le rejet de notre type normal de corps d'armée à deux divisions.

» Félicitons M. le général de Miribel d'avoir pris, d'accord avec le ministre de la guerre, l'initiative d'une mesure si importante, et faisons des vœux pour que l'expérience mette en relief les avantages incontestables des gros corps d'armée sur les petits. »

— Le Sénat, fonctionnant comme Haute-Cour, vient de condamner le général Boulanger, Rochefort et Dillon à la déportation pour complots d'attentat et concussion. A ce propos on apprend que le ministère de la guerre français dispose de fonds secrets allant jusqu'à deux millions de francs pour faire espionner les armées voisines !!

**Espagne.** — Le journal militaire illustré *El Ejercito Espanol*, qui paraît tous les jours à Madrid, publie dans son numéro 468 (19

août 1889), un fort intéressant article intitulé « le général de Reding et la bataille de Baylen, » avec un charmant portrait à cheval de notre illustre compatriote schwytzois, frère, si nous ne nous trompons, de l'ancien landammann qu'on vient d'ensevelir à Schwytz. Les personnes désireuses de voir ce portrait peuvent s'adresser à notre bureau.

**Italie.** — L'Italie est actuellement en deuil d'un de ses plus grands patriotes, Benedetto Cairoli, ancien et vaillant garibaldien et deux fois ministre.

Né en 1826 à Grosello, près de Pavie, où son père exerçait la médecine, il prit part, en 1848, aux événements de Pavie. Il était étudiant, et bientôt il quittait cette ville et s'engageait parmi les partisans qui continuèrent jusqu'à l'année suivante la résistance à l'Autriche. Puis il s'en alla errer dans diverses directions, et vint demander, en 1851, un asile au Piémont.

Il y demeura avec la plupart des autres défenseurs de l'indépendance italienne jusqu'en 1859 et recommença la guerre contre l'Autriche dans le corps franc des chasseurs des Alpes.

L'année suivante, il fut de la fameuse expédition des Mille qui, sous les ordres de Garibaldi, conquit la Sicile à la maison de Savoie; Cairoli fut grièvement blessé au siège de Palerme.

Enfin il suivit en 1866 Garibaldi dans la diversion que celui-ci tenta du côté du Trentin et, en 1867, à Mentana et à Monterotondo.

**Allemagne.** — Des négociations relatives à l'organisation d'un train éclair entre Berlin et Rome ont eu lieu entre le gouvernement allemand et le gouvernement italien, et il a été décidé provisoirement que le train passerait par le Brenner et non par le Gothard. La *Gazette de l'Allemagne du Nord* consacre un article à la question. Le journal officieux déclare que les relations commerciales et intellectuelles si nombreuses entre l'Allemagne et l'Italie, relations que l'alliance politique et militaire tend à rendre plus fréquentes encore, exigent que les deux capitales soient rapprochées l'une de l'autre, et que la ligne du Brenner est la meilleure parce qu'elle est la plus courte.

*P.-S.* — Ensuite des difficultés techniques constatées, ce projet paraît abandonné. On accélérerait le rapide du Gothard, de manière à gagner environ 5 heures.

— La *Gazette de Cologne* annonce que l'année prochaine on organisera à Cologne une exposition de l'art militaire et des fournitures pour l'armée allemande. Cette exposition comprendra l'uniforme et l'équipement du soldat, le harnachement du cheval, l'armement du soldat d'artillerie et ses munitions, l'alimentation et l'hygiène du soldat et des chevaux, les constructions militaires, le service des communications : poste, télégraphie et téléphone, ballons, pigeons voyageurs et vélocipèdes; les ouvrages relatifs à l'art militaire, les cartes et les instruments de précision : les instruments et les compositions de musique; les drapeaux et les décorations; le génie, les pontonniers et la marine. Le comte de Moltke a consenti à patronner cette exposition.

